



Déclaration d'arrêt de travail

Numéro de Sécurité sociale à compléter impérativement

INDEMNISATION DES ARRÊTS INFÉRIEURS À 91 JOURS CADRES/ETAM

Dès réception du certificat d'arrêt de travail d'un salarié, remplir cette déclaration* et l'envoyer, avec les justificatifs demandés au verso, à :

PRO BTP - Traitement des DAT - 93901 BOBIGNY CEDEX 9.

Vous pouvez également télécharger cet imprimé sur www.probtp.com ou encore faire votre déclaration en ligne.

* Sauf en cas de prolongation d'un arrêt antérieur (déclaration inutile).

Renseignements concernant le salarié

N° Sécurité sociale à indiquer impérativement en haut de la page

Nom

Prénom Date de naissance

Numéro et rue

Code postal Commune

Catégorie cadre art. 36 cadre dirigeant oui non
 ETAM Apprenti ETAM Cocher les cases correspondantes.

Pour l'exercice fiscal incluant la date de cet arrêt, appliquez-vous au salarié concerné la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels : oui non Cocher la case correspondante

Renseignements concernant l'arrêt de travail

Date de début d'arrêt de travail

Motif de l'arrêt (mettre une croix en regard de la mention exacte) :

Maladie non professionnelle	<input type="checkbox"/>	Accident sur le lieu de travail	<input type="checkbox"/>	Maladie professionnelle	<input type="checkbox"/>	Accident de trajet assimilé à un accident du travail	<input type="checkbox"/>	Accident sans rapport avec le travail	<input type="checkbox"/>	Maternité	<input type="checkbox"/>
	M		A		P		T		C		E

Date d'embauche Date prévue de l'accouchement

Salaire brut complet (ou reconstitué) du mois précédant l'arrêt de travail euros

Date de fin de préavis ou date de fin de contrat

(en cas de licenciement)

(en cas d'emploi à durée déterminée)

Si arrêt en période de congés, précisez les dates : du au

Renseignements concernant l'entreprise

Numéro Siret de l'établissement dans lequel travaillait le salarié lors de l'arrêt de travail

Nom ou raison sociale de l'entreprise

Téléphone Personne à contacter

Les renseignements ci-dessus sont certifiés exacts.

Date Signature

Cachet de l'entreprise

IMP
PAR



■ PIÈCES ET RENSEIGNEMENTS À FOURNIR

Pour tout arrêt de travail

- La photocopie du bulletin de salaire du mois précédant l'arrêt de travail + la photocopie des 12 derniers bulletins de salaire ou à défaut une attestation des primes des 12 derniers mois,
- la photocopie de l'arrêt de travail, s'il est inférieur à 4 jours et que le contrat prévoit l'indemnisation du délai de carence de la Sécurité sociale,
- un relevé d'identité bancaire de l'entreprise.

Pour un arrêt de travail faisant suite à un accident

- Préciser ci-dessous les causes et les circonstances de l'accident.

.....

.....

.....

.....

Important :

Le salaire à déclarer est le salaire brut du mois précédant l'arrêt de travail. Il doit être arrondi à l'euro supérieur. Les primes des douze derniers mois soumises à cotisations - à l'exception des primes de chômage - intempéries et de congés payés - sont prises en compte au *pro rata* (pour un douzième).

Bon à savoir :

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Assurance maladie, les décomptes d'indemnités journalières de la Sécurité sociale des salariés nous sont transmis directement.

C'est le service Prest'IJ ! Les démarches sont simplifiées : l'employeur ou le salarié n'a plus besoin de nous envoyer les décomptes d'indemnités journalières.

CORRESPONDANCE

www.probtp.com

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite "Informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à votre direction régionale.

PRO BTP Association de Protection Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 7 rue du Regard – 75006 PARIS - SIREN 394 164 966.

BTP-PRÉVOYANCE Institution de prévoyance du Bâtiment et des Travaux publics régie par le code de la Sécurité sociale - Siège social : 7 rue du Regard – 75006 PARIS - SIREN : 784 621 468

IMP
PAR



GATP 0011 - V6 - 08/2017 - PZZUG5

